

Forêt ancienne du Lac-Devlin

Prucheraie à bouleau jaune

Écosystème forestier exceptionnel de la région des Laurentides

EN QUOI CET ÉCOSYSTÈME EST-IL EXCEPTIONNEL ?

Deux raisons principales expliquent le caractère exceptionnel de cette forêt ancienne. D'abord, elle n'a pas été sérieusement affectée par des perturbations naturelles sévères (feux, épidémies d'insectes et vents violents) depuis plus de 300 ans. Ensuite, il s'agit d'un écosystème « vierge » qui n'a jamais été aménagé ou perturbé par les activités humaines. Ainsi, cette forêt a pu évoluer naturellement et développer des caractéristiques uniques en ce qui a trait notamment à la taille remarquable atteinte par certains arbres et à l'abondance de bois mort. Les prucheraies de cette forêt se régénèrent essentiellement grâce aux petites trouées, c'est-à-dire que les espaces créés dans le couvert par les arbres morts récemment sont comblés par les arbres plus jeunes du sous-étage. Cette dynamique de succession, typique d'une forêt ancienne, crée des peuplements dominés par des essences qui peuvent croître à l'ombre et exclut celles qui ont besoin de beaucoup de lumière pour leur développement, comme les peupliers ou les pins. On peut observer dans ces peuplements des chicots et des débris ligneux au sol de 60 cm de diamètre de même qu'un bouleau jaune de 90 cm âgé de plus de 340 ans.

PORTRAIT SOMMAIRE DE LA FORÊT ANCIENNE DU LAC-DEVLIN

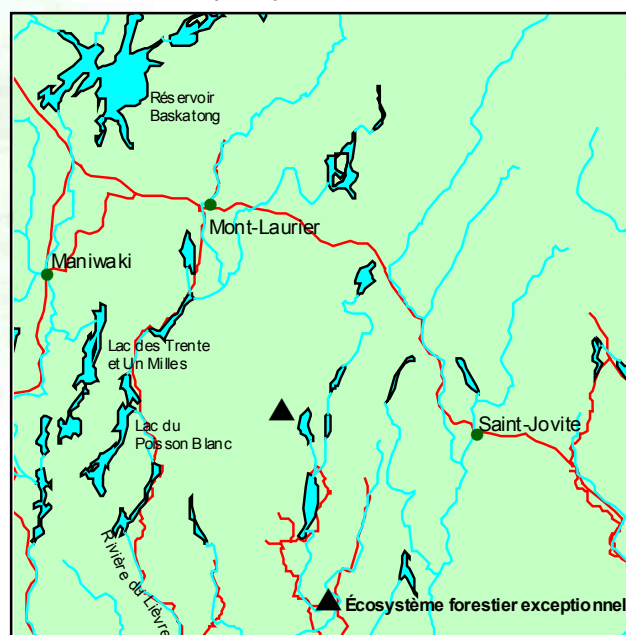
La forêt ancienne du Lac-Devlin, située à moins de 50 km à l'ouest de la municipalité de Saint-Jovite, fait partie du sous-domaine bioclimatique de l'érablière à bouleau jaune de l'ouest. Cette unité écologique est dominée par les essences feuillues et certaines essences conifériennes, comme la pruche ou le thuya occidental.

La forêt ancienne du Lac-Devlin est caractérisée par une proportion importante de sols très minces où la roche mère affleure, notamment dans les pentes très fortes, et par des terrains très rocheux souvent issus d'éboulis. C'est sur ces sites que se trouvent

les peuplements dominés ou co-dominés par la pruche de l'est. Les zones de prucheraies pures couvrent souvent des superficies assez réduites. Elles sont toutefois entourées d'une mosaïque complexe de peuplements où la pruche est plus ou moins importante. La pruche s'associe surtout au bouleau jaune (prucheraies à bouleau jaune et bétulaies jaunes à pruche), mais aussi parfois à l'érable à sucre.

Dans cette forêt, certains arbres atteignent 30 m de haut et un grand nombre de tiges d'essences diverses dépassent 80 cm de diamètre à hauteur de poitrine. Ces arbres ont mis des centaines d'années pour atteindre des dimensions aussi exceptionnelles.

La strate arbustive est constituée de jeunes tiges des espèces d'arbres citées précédemment, surtout d'érables à sucre particulièrement bien adaptés pour croître à l'ombre; ces essences feront éventuellement partie du couvert dominant. D'autres espèces arbustives sont également présentes, notamment *Acer pensylvanicum* et *Viburnum nudum*.



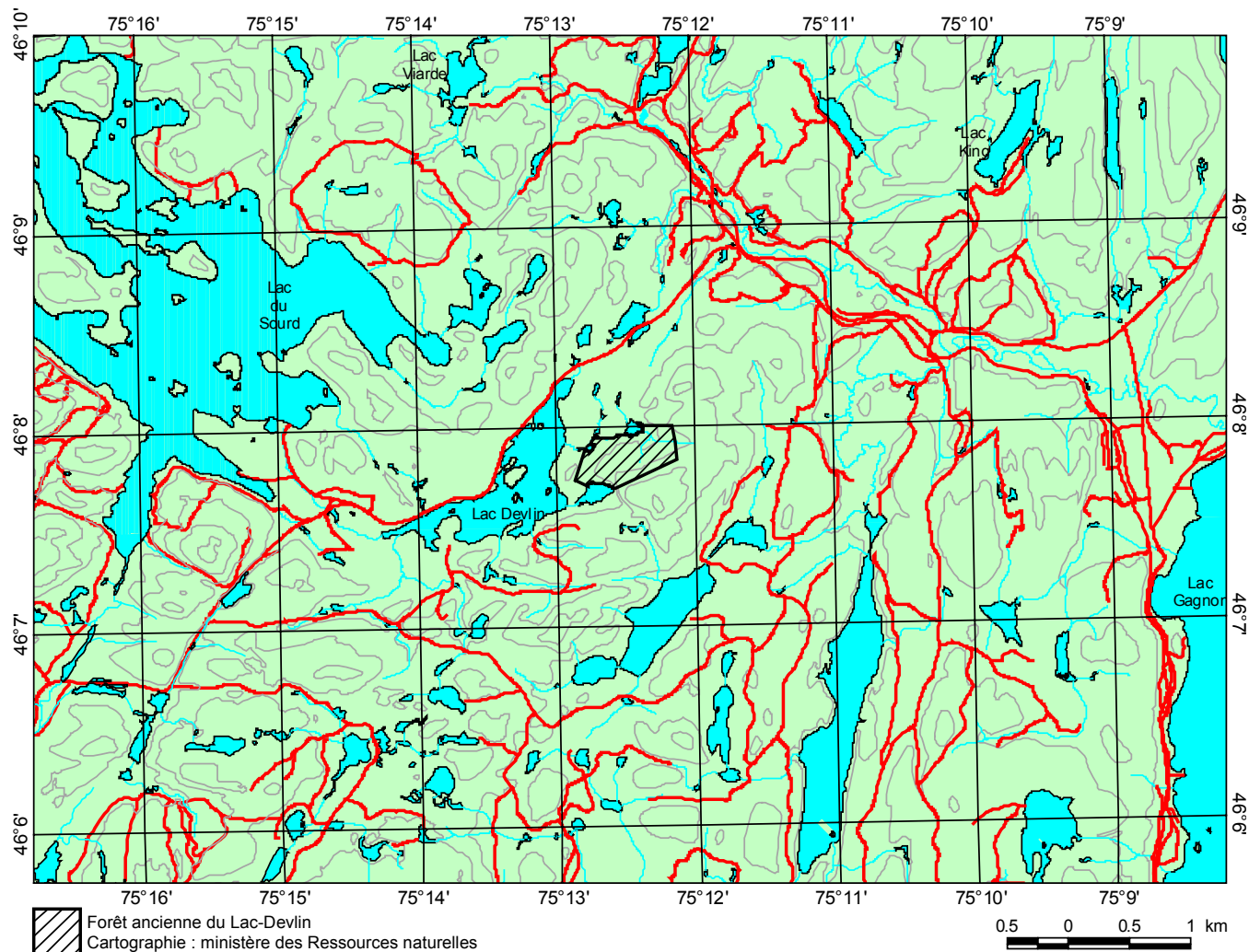
Ressources
naturelles

Québec



var. cassinoides. La diversité des plantes herbacées est généralement très faible dans la prucheraie pure en raison des conditions particulières à ce type de peuplement, soit la formation graduelle d'une litière acide, des sols minces ou rocheux assez inhospitaliers et un couvert très dense qui ne laisse guère

passer la lumière. Au nombre des herbacées et des fougères, on trouve en abondance *Dryopteris spinulosa*, *Lycopodium* spp. ou encore *Aralia nudicaulis*.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Ministère des Ressources naturelles
Direction de l'environnement forestier
880, chemin Sainte-Foy, 5^e étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Téléphone : (418) 627-8646
Télécopieur : (418) 643-5651
Courriel : def@mrn.gouv.qc.ca
Site Internet : www.mrn.gouv.qc.ca
N° publication : DEF-0204 F-08

Ministère des Ressources naturelles
Forêt Québec
Direction régionale de Montréal
545, boulevard Crémazie Est, 8^e étage
Montréal (Québec) H2M 2V1
Téléphone : (514) 873-2140
Télécopieur : (514) 873-5398

Dossier n° 591